

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 58 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17 JUIN 2020

Présents : JAQUIER Christian, BRENIAUX Blandine, CRINQUAND Mickaël, LORENTZ Jean-Jacques, CHARLES Valérie, FORESTIER Arnaud, JOLY Lionel, THIEVENT Claudine

Absente excusée : MAIRE Corinne

Secrétaire de séance : CRINQUAND Mickaël

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Loyer de Mme SCHEID Christine
- 2) Élections municipales : tenue du bureau de vote
- 3) Questions diverses

1) Loyer de Mme SCHEID Christine

Mme SCHEID Christine, titulaire d'un bail professionnel au bâtiment du Chalet a demandé la suspension de ses loyers durant la période de confinement.

Après discussion et à cause de l'arrêt de ses activités, le conseil décide à l'unanimité de ne pas lui facturer de loyer du 17 mars au 31 mai 2020.

Suite au dégâts des eaux survenu dans son cabinet et constaté le 19 mai, le conseil décide d'attendre de savoir si son assurance prendra en charge les loyers pour les lui facturer. Une demande de réduction des loyers pourra être faite auprès du prochain conseil municipal.

Le maire précise que le dégât des eaux provient d'une soudure qui a lâchée sur l'alimentation en eau de l'appartement de M. LEJEUNE. Les dégâts sont considérables ; les 3 pièces sont touchées par des moisissures et des plafonds effondrés. Les toilettes sont également endommagées.

Le logement de M. PASTEUR a été également touché, le parquet flottant du couloir est à changer.

L'appartement de M. LEJEUNE n'a lui pas subi de dégât.

Un dossier de sinistre a été ouvert auprès de notre assurance et une expertise des dommages aura lieu le 7 juillet prochain.

2) Élections municipales : tenue du bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Compte tenu des risques sanitaires, le Maire propose que le bureau de vote soit tenu uniquement par les conseillers volontaires. Il sera fait appel aux futurs conseillers pour compléter ce bureau.

Il précise que l'état fournira des masques, des visières et du gel en quantité suffisante pour les personnes exposées.

Le nombre d'électeurs présents simultanément dans le bureau de vote sera limité à trois.

Le port du masque soit « grand public », soit chirurgical est obligatoire pour tous les électeurs qui sont priés d'apporter leur propre stylo.

Les cartes électorales ne seront pas tamponnées pour ce scrutin.

3) Questions diverses

Le Maire informe les conseillers qu'il a commandé par le biais de la Communauté de communes 300 masques réutilisables, achetés 1 € le masque. Ils ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants. 200 masques chirurgicaux à 0,75 € le masque ont été achetés par le biais de l'association des maires du Jura et l'état devrait nous en rembourser la moitié.

Il remercie ceux qui ont participé à la fabrication des premiers masques en tissus.

Beaucoup de Pupillanais ont fait part de leurs remerciements.

Le Maire remercie également les personnes qui ont aidé au fleurissement, au nettoyage du village et tous ceux qui ont rendus des services aux anciens.

M. CRINQUAND informe le conseil sur les modalités de fonctionnement de l'affouage dues au confinement. Le travail en forêt était interdit pour les affouagistes, **le technicien ONF a accepté de reporter la date de fin de l'affouage.**

La houppiers de la parcelle N°3, prévue en exploitation « Bois-énergie » sera exploitée dans les mois à venir par l'entreprise.

INFORMATIONS :

*** EDF annonce la fin des tarifs réglementés d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2021.**

*** Au vu de la situation sanitaire, l'ouverture des toilettes publics est reporté en juillet si les conditions le permettent.**

*** La carte avantages jeunes pour l'année scolaire 2020-2021 est offerte par la municipalité aux jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2014. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie avant le 30 juin 2020 (date repoussée suite aux événements).**

*** Défi « Pupillin solo zéro carbone » du 4 au 13 juillet 2020**

Philippe MOREAU partira de chez lui à Cambremer en Normandie pour rejoindre Les Prunelles à Pupillin en course à pieds. 750 kms à parcourir en 10 jours avec la nature comme seul compagnon de voyage. En effet, Philippe sera en complète autonomie pour réaliser ses 75 kms de course quotidienne en tractant seul tout son matériel sur une charrette adaptée. Il mettra ainsi en avant sa valeur première : « le respect » ; respect de soi, respect des autres, respect de la planète !

Si vous souhaitez en savoir plus et pourquoi pas, l'accompagner dans ses derniers kilomètres le 13 juillet 2020, n'hésitez pas à contacter Marie-Hélène et François RIFFAUD aux Prunelles : Tél : 07.66.40.13.22 ou 06.89.67.66.95

Le Maire remercie très sincèrement tous les conseillers pour leur aide, leurs conseils et tout le travail qui a été accompli durant le mandat. Il remercie également les adjoints, les employés communaux et les habitants pour leur implication.

Il souhaite une bonne réussite à la prochaine équipe municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le maire

Christian JAQUIER

Le secrétaire de séance

Mickaël CRINQUAND